

COMPTE-RENDU de la réunion des classes en 9 et 4 de PONT D'AIN

du 16 novembre 2018

Personnes présentes : Martine BREVET- Thierry Bulliffon- Alain CORDOVADO- Jean et Julien DELLAQUILA- Sylvie DEVIMEUX- Alain DUZ- Catherine GAUBEY- Alain JOLIVET- Stéphane et Linda MAILLIER- Josiane MOUVAND- Monique PEIRANO- Jean-Pierre ROLLET- Patrick ROUSSET- Ollivier SCANZI

Personnes excusées : Colette AULAZ- Séverine DANIZET-Carole LUCCHINI

Le président, Stéphane MAILLIER, remercie les personnes présentes et en particulier les nouveaux venus. Il adresse également ses remerciements à Alain CORDOVADO et aux autres présidents de la classe car ils ont permis à cette association d'exister.

Il salue le travail et l'implication des 26 membres ainsi que la convivialité toujours présente.

1. DIVERS :

Banque : Le changement de banque est en cours. Les comptes de l'association seront désormais au crédit agricole centre est. L'ouverture a été réalisée fin octobre par Séverine et Stéphane. Jean-Pierre et Sylvie ont procuration sur le compte. Il reste à faire le transfert des comptes depuis la caisse d'épargne et à acheter une part sociale au crédit agricole : Séverine s'en occupe. Ceci permettra l'impression d'affiches et de flyers en couleur gratuitement. Par ailleurs, le dépôt des liquidités est facilité et le coût des frais de banque sont réduits par rapport à ce qui était prélevé à la caisse d'épargne.

Assurance : Le contrat d'assurance changera de compagnie pour diminuer la cotisation. A partir du 01/01/2019, l'assurance de l'association sera la Macif. Stéphane s'est chargé de la résiliation et de la souscription.

2. LES HUÎTRES : le 21 décembre à la salle des fêtes de Pont d'Ain à partir de 17h- ouverture au public à 18h

Alain DUZ annonce que le tarif reste inchangé. Il indique que les huîtres arrivent le jeudi chez le transporteur et la livraison aura lieu le vendredi. Il se renseigne pour le conditionnement : bourriches de 12,50 et 100 comme l'an dernier ? Patrick Rousset se charge du transport.

COMMANDES :

Prises de commandes : Josiane, Jean, Alain Duz par téléphone et Stéphane via le site internet

Passage des commandes : Alain Duz et Jean-Pierre Rollet

COMMUNICATION :

Banderole et panneaux aux 4 entrées du village ? : Alain Duz / affiches A4 dans les commerces de PDA et Druillat : Thierry/ feuille bleue et panneau lumineux : Sylvie / flyers : voir ci-dessous / bouche à oreille : TOUS / distribution de flyers sur le marché le 8/12 : Stéphane

Site internet / facebook/ instagram

Distribution des flyers dans les boites aux lettres à partir du 19 novembre

ATTENTION les flyers ne peuvent pas être en noir et blanc : il doit y avoir de la couleur.

Blanchon :240 : Alain Duz/ Alain Cordovado/ Josiane Mouvand

St Exupéry+ route de bourg + Gabriel Vicaire : 105 : Jean Dellaquila

Pont Rompu : 20 : Alain Jolivet

Oussiat : 160 : Linda Maillier

Pampier 40 / Nécudey : 20 : Thierry

Catherinette et Belles Feuilles : 160 : Ollivier

Philibert le beau/château/ Garennes + Quai/ Gangloff : 100 + Rue du 1^{er} sept : 100 : Jean

Louise de Savoie (Mairie jusqu'à l'église) 100 + Route de Genève : 25 : Thierry

Place de l'église/place Davinet : 20 : Sylvie

POUR LE JOUR J :

Courses casse-croûtes (charcuterie, pain, fromage, fromage fort, tarte à la crème) Thierry

Courses super U (échalotes, citrons...) : Josiane et Jean

Courses vins, machine à bière+ verres au Val d'Or : Jean et Alain Duz. 2 ou 3 fûts de bière à commander.

Réservation de la salle, retrait des clés, verres, pichets, couverts, caisses : Linda

Tableau répartition des tâches et matériel à apporter à envoyer : Sylvie

Panier garni et grilles de tombola : offert par le val d'or : Stéphane

Assiettes et verres jetables: Jean-Pierre

Jean-Pierre suggère que pour l'édition 2019, il faudra prévoir des verres consignés.

Déclaration de buvette : Sylvie

3. LE BANQUET 2019 : 13 avril 2019 à la salle des fêtes de DRUILLAT

Pour mémoire, au banquet 2014, il y avait 112 personnes à midi et 200 le soir.

Depuis 2014, l'association a continué à être active avec des réunions régulières, la vente d'huîtres, un repas champêtre par an (2015, 2016, 2018), un voyage financé par les membres (2016, 2017, 2018). Tout ceci a constitué des bons moments partagés.

Les membres ont versé 10€ par an pour financer leur banquet.

En 2014, l'association disposait de 2500€ au départ.

En 2019, grâce aux ventes d'huîtres, 3000€ seront disponibles.

COMMUNICATION :

-site internet géré par Stéphane, compte facebook géré par Carole et compte instagram géré par Sylvie.

-panneau lumineux et feuille bleue : Sylvie. Martine propose que dans la feuille bleue on note les noms et numéros des responsables de classes.

-livrets à copier et à distribuer pour la prochaine réunion le 11/01/2019 : Stéphane et Sylvie

Le contenu du livret est discuté ; certaines modifications sont à apporter. Sur la page libre, les logos des sponsors seront apposés.

LES RESPONSABLES DE CLASSES :

20 ans : ?

25 ans Maureen Cordovado ?

30 ans : Laura Brevet ?

35 ans : Julien Dellaquila

40 ans : Florence Lacroix ?

45 ans : Sylvie et Séverine

50 ans : Valérie Troccon?

55 ans : Linda

60 ans : Martine Brevet

65 ans : Jean Dellaquila

70 ans : Nicole Merle ?

75 ans et + : Josiane

Inscriptions :

Elle se fera sous format papier (afin de récupérer en même temps le paiement) auprès de chaque responsable de classe.

POUR LE JOUR J :

Coût : en 2014, le prix payé par chaque classard était de 45€. Un prix de 50 € (chapeau, repas midi et soir) par classard et de 10€ pour les invités du soir pour 2019 est décidé.

Recherche de sponsors : Thierry et Stéphane

La gerbe : offerte par la mairie pour « compenser » l'impossibilité de faire le banquet à Pont D'Ain

Salle de Druillat: réservation : Thierry 300€ dont 25€ de prêt de vaisselle. Les druillati peuvent participer à notre banquet par conséquent.

Sono : 3 propositions : Lolo 350€ qui avait animé le banquet 2014, Laurent Mamoliti 400€, orchestre 800€ la soirée

Plusieurs membres ne souhaitent pas repartir avec Lolo et l'orchestre est trop cher. Le choix de Laurent est donc validé. Stéphane s'occupe de le contacter.

Sacem : Jean-Pierre

Traiteur : 3 devis ont été réalisés par Thierry : Fontaine à Tossiat Blanc au Tiret et le panier du gourmet à St Martin du Mont. Après présentation des menus et des tarifs, 9 personnes ont voté pour Fontaine, 7 pour Tiret et aucune pour Le panier du gourmet. Stéphane met immédiatement une option chez Fontaine par téléphone.

Les choix de menus sont ensuite votés. Voir le livret.

Il est convenu que le pour le nappage, ce sera tissu à midi et papier le soir.

Stéphane s'occupe de la réservation et de la négociation.

Boissons :

Alain Cordovado s'occupe de la marquissette, du cerdon et du trou normand.

Pour les vins, Jean et Alain Duz se fourniront au val d'or.

Pour la buvette, Jean-Pierre propose qu'on engage des personnes pendant le repas du soir pour s'en occuper afin que chaque classard puisse profiter de sa soirée.

Chapeaux : Sylvie

PROCHAINE REUNION le VENDREDI 11 JANVIER 2019 à 19H30 A LA MAIRIE

Ordre du jour : fin d'organisation

- Tenue de la buvette
- Diffusion du livret
- char
- décoration salle et tables
- déclaration de buvette
- autorisation défilé
- vente de brioches